



Avril 2024

Les indices alignés avec l'Accord de Paris (PAB) À la loupe

À DESTINATION DES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

Table des matières

Introduction

Sur la voie du net-zéro	1
Indices alignés avec l'Accord de Paris versus les indices de transition climatique	2

L'importance des PABs

Introduction	3
Au-delà des approches "Low Carbon"	4
Transition versus exclusion	5

Fournisseurs d'indices PAB : même fondations, conceptions différentes ... avec des impacts différents

Introduction	6
Tracking error	7
Méthodologie de l'indice	8
Composition du portefeuille	9

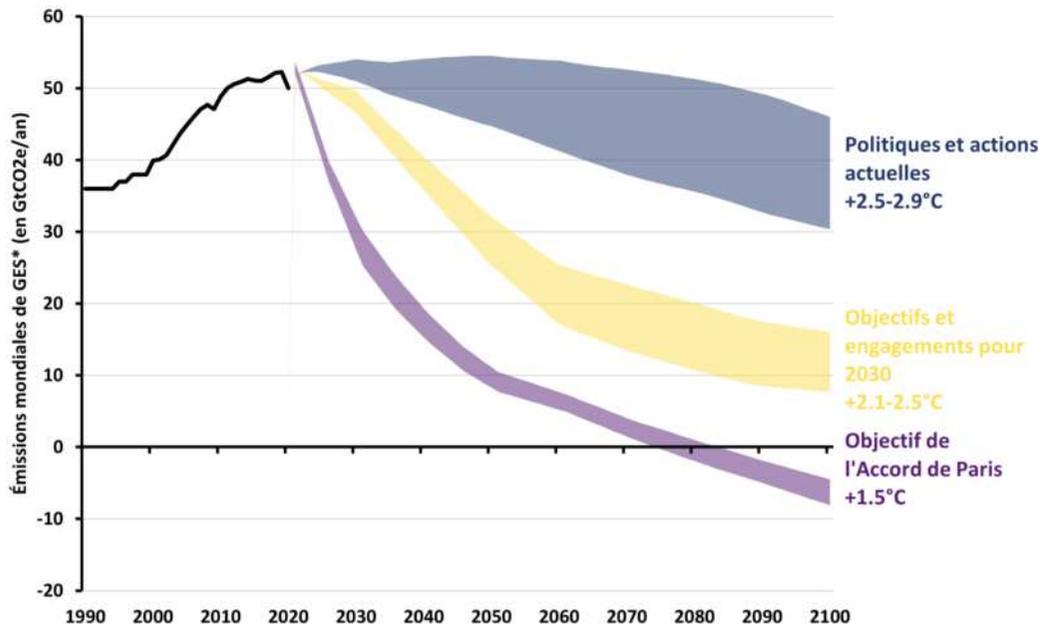


INTRODUCTION

Sur la voie du net-zéro

L'urgence climatique et ses implications ont forcé le secteur de la gestion d'actifs à développer de multiples approches visant à répondre à ces enjeux.

Projections des émissions et du réchauffement d'ici à 2100



Par conséquent, les options disponibles pour les investisseurs à la recherche de solutions axées sur le climat sont nombreuses et hétérogènes. Une façon courante d'aborder le changement climatique dans la construction des portefeuilles est l'approche "low carbon", qui consiste à viser des réductions quantifiables de l'intensité carbone et/ou de l'empreinte carbone tout en investissant dans tous les secteurs. Cependant, se concentrer uniquement sur l'empreinte carbone s'avère être une solution limitée, car elle n'est pas prospective, ne tient compte que de la situation actuelle et ne donne aucune information sur la trajectoire à long terme. D'autres solutions axées sur le climat concentrent leurs investissements sur certains secteurs d'activité qui contribueraient à accéder à une économie nette zéro (par exemple, les fonds pour l'énergie verte/la technologie), ou sur des instruments ayant des résultats spécifiques (par exemple, les obligations vertes). Encore une fois, ces approches peuvent ne pas répondre aux besoins de diversification des investisseurs et ne pas s'attaquer au véritable problème : trouver des solutions pour faire évoluer l'économie globale vers une économie nette zéro, car investir uniquement dans des actions et des secteurs verts ne sera pas suffisant.

Parallèlement, la réglementation en matière d'ESG évolue rapidement et alimente l'adaptation continue des approches d'investissement. Avec toutes ces influences, les investisseurs peuvent manquer de clarté lorsqu'il s'agit d'aligner efficacement leurs investissements sur l'objectif d'une économie nette zéro. Pour la finance durable, l'objectif est clairement défini, mais le choix de la solution adéquate est plus complexe. C'est pourquoi, la Commission Européenne a constitué, en 2016, un groupe d'experts de haut niveau chargé de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route européenne complète axée sur la finance durable. Le résultat a été l'adoption du "Delegated Act" en 2020 et la définition d'une nouvelle génération d'indices avec la création des "Paris-Aligned Benchmarks" ("PAB") et des "Climate Transition Benchmarks" ("CTB"). L'objectif de la Commission européenne est d'encourager le déploiement de capitaux de la gestion passive vers des indices dont la trajectoire est compatible avec la décarbonisation de l'économie promue par l'Accord de Paris. Ces indices permettent également d'évaluer la performance des fonds avec une gestion active et ayant une forte ambition climatique.



Les indices alignés avec l'Accord de Paris (PAB) versus les indices de transition climatique (CTB)

Par construction, les indices PAB sont plus ambitieux que les indices CTB.

En effet, les PAB ont des objectifs de réduction de l'intensité carbone plus élevés, ainsi que des exclusions sectorielles ciblant les combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel, etc.) plus nombreuses.

Les exigences minimales que ces indices doivent satisfaire sont résumées dans le tableau ci-dessous :



	Indices de Transition Climatique (CTB)	Indices alignés avec l'Accord de Paris (PAB)
Réduction de l'intensité carbone versus l'univers d'investissement initial	Minimum - 30%	Minimum - 50%
Trajectoire de décarbonation annuelle de l'indice	Réduction annuelle d'au moins 7 % de l'intensité des émissions carbone de l'indice. Cette trajectoire permet de s'aligner sur le scénario 1,5°C du GIEC.	
Exposition aux secteurs à forte intensité carbone	Au moins équivalente à l'exposition de l'univers d'investissement. L'objectif est d'éviter de "remplacer" des secteurs à forte intensité par des secteurs à faible intensité.	
Intégration des données carbone de scope 3	Au moins équivalent à l'exposition de l'univers de référence. <ul style="list-style-type: none"> Dès le lancement : intégration des secteurs de l'énergie et des mines. 2022 : secteurs du transport, de la construction, du bâtiment, des matériaux et de l'industrie. 2024 : tous les autres secteurs 	
Exclusions	Exclusions ESG : tabac, armes controversées et violations des normes sociétales.	Exclusions ESG : tabac, armes controversées, violations des normes sociétales, exclusions climatiques (% du chiffre d'affaires de chaque entreprise): <ul style="list-style-type: none"> Charbon (1%) Pétrole (10%) Gaz naturel (50%) Production d'électricité avec une intensité de carbone supérieure à 100gCO2/kWh (50%)

Source: Ossiam.



L'importance des PAB

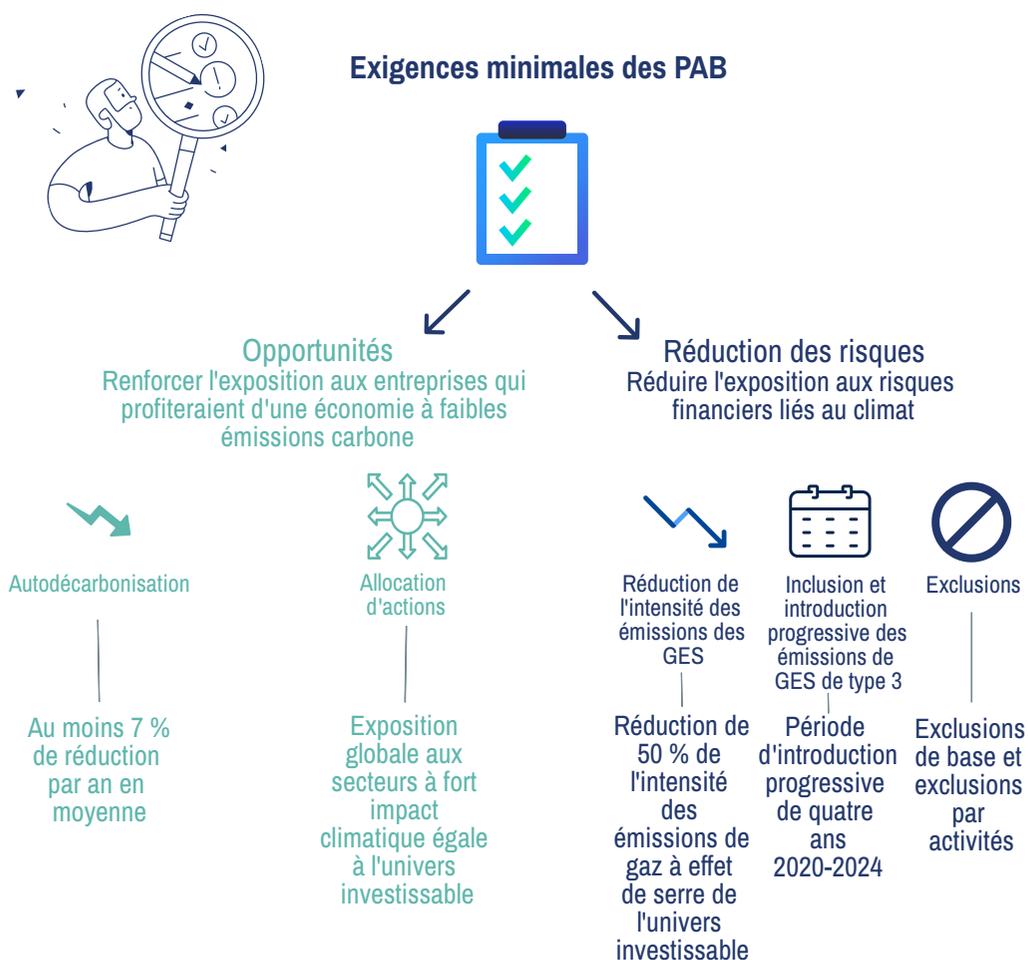
Introduction

Le cadre régissant les PAB repose sur un ensemble de règles définies par le "Delegated Act" de l'Union européenne qui établit un ensemble d'objectifs qui portent sur:

- des opportunités, c'est-à-dire l'exposition aux entreprises qui bénéficieront d'une économie à faibles émissions carbone, et
- une réduction des risques, c'est-à-dire la réduction de l'exposition aux risques financiers liés au climat.

Les exigences minimales des PAB sont résumées ci-dessous

Exigences minimales fixées par la Commission européenne pour les PAB



Au-delà des approches "Low Carbon"

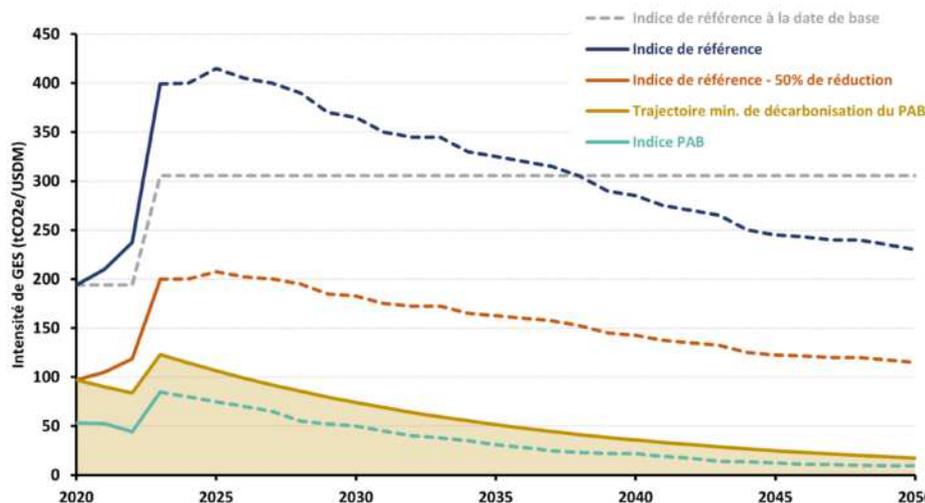
Les indicateurs de l'empreinte carbone utilisés par les PAB sont basés sur l'intensité des GES, calculée comme les émissions totales de GES/EVIC (valeur de la société y compris les liquidités) et exprimée en tCO₂e/million de dollars. Les émissions du scope 3 sont progressivement incluses dans le calcul de l'intensité des GES pour certains secteurs.

Comme les approches low carbon traditionnelles, les PAB visent, entre autres, à réduire l'intensité carbone par rapport à leur indice de référence. Nous illustrons ci-dessous les différentes étapes de la réduction des émissions carbone d'un PAB par rapport à son indice de référence (Bloomberg Global Developed Market Large & Mid Cap) :

En 2020, l'intensité carbone de l'indice de référence était de 194.

- La première condition pour qu'un indice soit étiqueté comme PAB est de réduire d'au moins 50% l'intensité carbone par rapport à l'indice de référence. Par conséquent, l'intensité carbone d'un PAB en 2020 doit être inférieure à 97 et doit rester inférieure à 50% de l'intensité de l'indice de référence par la suite.
- La deuxième exigence est la "trajectoire de décarbonisation" : l'indice doit réduire son intensité carbone d'au moins 7% d'une année sur l'autre. Cela garantit que le portefeuille verra son intensité réduite chaque année pour atteindre le net zéro d'ici 2050. Cette trajectoire est représentée par la ligne jaune dans le graphique ci-dessous.

Illustration de la trajectoire de décarbonisation (intensité des GES en tCO₂e/USDm) avec l'indice des marchés développés



Source: Bloomberg, ligne continue: données actuelles ; ligne en pointillé: données illustratives. Données au 29.12.2023

On peut remarquer que l'intensité réelle de l'indice de référence a augmenté depuis 2020, principalement en raison de l'inclusion des émissions du scope 3, mais aussi en raison de l'augmentation des émissions de GES en absolu. Cela signifie qu'un indice traditionnel low carbon, même s'il réduit l'intensité de 50% par rapport à l'univers, aurait également vu ses émissions augmenter (ligne orange).

Ce scénario défavorable ne pourrait pas se produire avec un PAB. En effet, quelle que soit l'évolution de l'intensité de l'univers de départ, le PAB doit suivre sa trajectoire et atteindre l'objectif de net zéro en 2050.

Transition versus exclusion

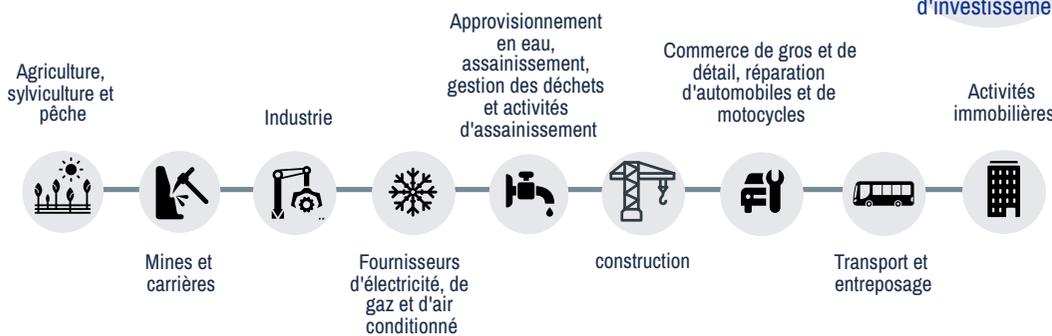
On peut affirmer à juste titre qu'une telle réduction de l'intensité carbone pourrait facilement être obtenue en excluant du portefeuille d'investissement certains secteurs ayant un impact significatif sur le climat (tels que les transports ou l'agriculture).

Le règlement régissant les PAB reconnaît que la transition vers une économie nette zéro prend du temps car le mode de vie de l'humanité ne changera probablement pas du jour au lendemain. Par conséquent, l'objectif des PAB est de favoriser les changements au sein des entreprises de tous les secteurs économiques plutôt que de déplacer les flux d'investissement seulement vers les entreprises dont l'empreinte carbone est moins importante. Afin de garantir que l'ensemble de l'économie s'engage à respecter le scénario de 1,5 °C, le règlement relatif aux PAB prévoit que le poids moyen des actions sélectionnées au sein des secteurs dont l'empreinte carbone est importante doit être le même dans le PAB que dans l'indice de référence.

Cette contrainte, combinée à la trajectoire de décarbonisation, garantit que les PAB sélectionnent des actions au sein des secteurs à forte incidence sur le climat et dans des entreprises qui apportent des solutions pour lutter contre le changement climatique.

Secteurs à forte incidence sur le climat investis dans le cadre de l'indice PAB

Exposition globale aux secteurs avec un impact significatif sur le réchauffement climatique au moins équivalente à celle de l'univers d'investissement



Source: Commission européenne, Ossiam.

Fournisseurs d'indices PAB : même fondation, conceptions différentes ... avec des impacts différents

Introduction



Tous les PAB sont régis par un cadre réglementaire commun avec des exigences minimales définies par le "Delegated Act" de l'UE. Toutefois, les détails additionnels de la méthodologie utilisée restent à la discrétion des fournisseurs d'indices.

Chez Ossiam, nous pensons que les indices PAB ont été conçus par la Commission européenne pour devenir l'allocation principale des investisseurs. Il est donc important que les indices PAB restent aussi proches que possible des principaux indices de capitalisation boursière tout en respectant ses exigences minimales. Or, ce n'est pas le cas de tous les indices PAB; certains ayant emprunté des voies divergentes en y ajoutant des critères additionnels.

Dans cette section, nous illustrons les impacts que les différentes méthodologies peuvent avoir sur les portefeuilles. Nous limitons notre analyse aux indices Bloomberg et MSCI, qui sont les indices sous-jacents des plus grands ETF PAB européens. Les indices étudiés se concentrent sur les actions américaines.

Les données utilisées vont d'avril 2020 à décembre 2023 (c'est-à-dire le maximum de données communes).

Graphique 1: Univers d'analyse

Indices PAB

Indice Bloomberg PAB US Large & Mid Cap

Indice MSCI USA SRI Filtered PAB

Indice MSCI USA SRI S-Series PAB 5% Capped

Indice MSCI USA ESG Climate PAB Select

Tickers respectifs

USPABN index

MXUSSXNU index

M1CXUSC index

NU739028 index

Source: Bloomberg, MSCI.

Tracking error

Le **graphique 2** montre l'écart de suivi ("tracking error") des différents indices PAB sur l'ensemble de la période. Le **graphique 3** montre l'écart de suivi sur 60 jours par rapport à l'indice MSCI USA des différentes versions PAB.

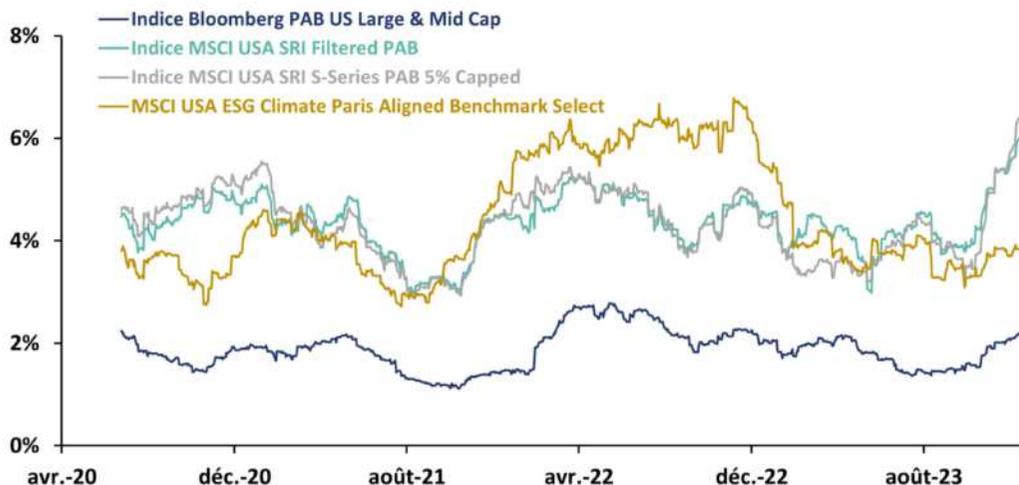
Le résultat est similaire à court et à long terme : les versions PAB de l'indice MSCI ont une erreur de suivi significativement plus élevée que la version Bloomberg.

Graphique 2: Tracking error des indices PAB par rapport à l'indice MSCI USA (06.04.2020 - 29.12.2023)

	Tracking error par rapport à l'indice MSCI USA
— Indice Bloomberg PAB US Large & Mid Cap (USPABN index)	1.93%
— Indice MSCI USA SRI Filtered PAB (MXUSSXNU index)	4.42%
— Indice MSCI USA SRI S-Series PAB 5% Capped (M1CXUSC index)	4.46%
— Indice MSCI USA ESG Climate PAB Select (NU739028 index)	4.50%

Source: Bloomberg, MSCI. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Graphique 3: Tracking error sur 60 jours par rapport à l'indice MSCI USA vs. l'indice MSCI USA (06.04.2020 - 29.12.2023)



Source: Bloomberg, MSCI. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.



Méthodologies indicielles

Le Graphique 4 résume les principales différences dans la méthodologie des PAB retenus.

Graphique 4: Principales caractéristiques de la méthodologie des indices PAB.

	Indice Bloomberg PAB US Large & Mid Cap	Indice MSCI USA SRI Filtered PAB	Indice MSCI USA SRI S- Series PAB 5% Capped	MSCI USA ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select
Exclusions PAB	✓	✓	✓	✓
Réduction des émissions de GES	50%	50%	50%	50%
Trajectoire des émissions de GES	7%	7%	7%	10%
Exclusions ESG additionnelles	Non	Oui	Oui	Oui
Inclusion ESG additionnelle	SBTI / DNSH	Non	Non	Objectif de réduction carbone
Best in class	Non	25% GICS	25% GICS	Non
Rebalancement	Semi-annuel	Trimestriel	Trimestriel	Semi-annuel
Pondération active	Non	+/-2% or 20x vs. l'indice ISR	+/-2% or 20x vs. l'indice de référence	+/-2% or 20x vs. l'indice de référence
Pondération maximale	10%	5%	5%	Non
Pondération sectorielle	5%	+/-5% vs. l'indice ISR	+/-5% vs. l'indice de référence	+/-5% vs. l'indice de référence

Source: Bloomberg, MSCI, S&P. A titre d'illustration uniquement.

La méthodologie Bloomberg US PAB a été conçue pour suivre le plus fidèlement possible les exigences de l'UE en matière de PAB. Elle n'ajoute pas de filtres ESG "best in class" ou de filtres ESG additionnels qui ne sont pas obligatoires. Cependant, elle utilise le SBTI (Science Based Target Initiative) pour surpondérer les entreprises qui fixent et respectent des objectifs de réduction des émissions de carbone conformément à l'Accord de Paris sur le climat, ainsi que le principe DSH ("Do No Significant Harm") pour s'assurer que l'indice PAB obtienne un score au moins égal à celui de l'indice de référence au regard des 6 objectifs de l'UE en matière d'environnement.

Au contraire, le MSCI USA SRI Filtered PAB (vert) ajoute des exclusions ESG supplémentaires, qui ne sont pas exigées par l'UE. Il ajoute également un filtre ESG "best in class" pour sélectionner, dans chaque sous-secteur GICS, uniquement les 25 % d'actions les mieux notées. De surcroît, l'optimisation est soumise à des contraintes de diversification par rapport à la version ISR du MSCI USA et non par rapport à l'indice de référence (MSCI USA). Cela signifie qu'un biais important au niveau des actions ou des secteurs par rapport à l'indice de référence peut en résulter. Le MSCI USA SRI S-Series PAB 5% (gris) est très similaire au MSCI USA SRI Filtered PAB que nous venons de décrire. Les principales différences sont que le best in class est effectué au niveau GICS et que les contraintes d'optimisation de la diversification sont liées au MSCI USA. Le MSCI USA ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select (jaune) est plus proche de la version Bloomberg car il n'exclut pas de sous-secteurs supplémentaires non mentionnés dans les exigences de l'UE et inclut lui aussi un filtre pour encourager les entreprises qui fixent et respectent des objectifs de réduction des émissions carbone.

Les contraintes d'optimisation pour cette version sont calibrées par rapport à l'indice de référence.



Composition du portefeuille

Les différences de méthodologie se traduisent par des différences dans la composition des portefeuilles. De ce fait, il est important que les investisseurs comprennent clairement les impacts liés à l'approche PAB qu'ils choisissent.

Graphique 5: Nombre de titres des indices PAB

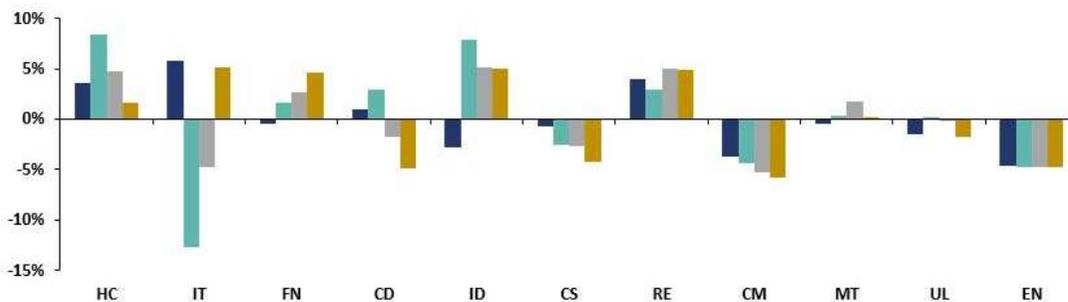
	Nombre de titres
Indice Bloomberg PAB US Large & Mid Cap (USPABN index)	48
Indice MSCI USA SRI Filtered PAB (MXUSSXNU index)	125
Indice MSCI USA SRI S-Series PAB 5% Capped (M1CXUSC index)	118
Indice MSCI USA ESG Climate PAB Select (NU739028 index)	198

Source: Bloomberg, MSCI, S&P. Au 29.12.2023



Le graphique 6 présente les pondérations sectorielles actives par rapport à l'indice MSCI USA.

Graphique 6: Pondérations sectorielles actives des indices PAB par rapport à l'indice MSCI USA



Source: Bloomberg, MSCI, S&P. Données au 29.12.2023. MT: Matériaux - CS: Consommation de base - CD: Consommation discrétionnaire - FN: Finance - HC: Santé - ID: Industrie - EN: Energie - RE: Immobilier - CM: Services de communication - IT: Technologie de l'information - UL: Services aux collectivités

L'indice Bloomberg PAB US a une déviation plus faible que les versions MSCI PAB, en particulier par rapport au MSCI USA SRI Filtered PAB (comme mentionné, contraint par rapport à l'indice MSCI USA SRI). L'écart dans le secteur des technologies de l'information est très important car cette version du PAB a une sous-pondération active de plus de 10 %.

Graphique 7: Le Top 10 des titres détenus par les indices PAB vs. les indices MSCI USA

Indice Bloomberg PAB US Large & Mid Cap

	Indice	Indice MSCI USA	Δ (valeur absolue)
Apple	6.9%	7.2%	0.3%
Microsoft	6.5%	6.3%	0.2%
Amazon	3.3%	3.4%	0.1%
NVIDIA	2.8%	2.9%	0.2%
Tesla	1.7%	1.7%	0.0%
JP Morgan	1.3%	1.2%	0.2%
Eli Lilly & Co.	1.2%	1.1%	0.1%
UnitedHealth	1.2%	1.2%	0.0%
Broadcom	1.1%	1.2%	0.0%
Visa	1.1%	1.0%	0.1%
Total	27.1%	27.0%	1.1%

Indice MSCI USA SRI Filtered PAB

	Indice	Indice MSCI USA	Δ (valeur absolue)
Tesla	4.9%	1.7%	3.2%
Microsoft	4.5%	6.3%	1.8%
Home Depot	3.8%	0.8%	2.9%
Adobe	3.2%	0.7%	2.5%
Texas Instrument	2.7%	0.4%	2.3%
Danaher Corp	2.6%	0.4%	2.2%
Prologis	2.4%	0.3%	2.2%
Verizon Comm.	1.9%	0.4%	1.5%
Intuit	1.9%	0.4%	1.5%
AMGEN	1.8%	0.4%	1.5%
Total	29.6%	11.7%	21.6%

Indice MSCI USA SRI S-Series PAB 5% Capped

	Indice	Indice MSCI USA	Δ (valeur absolue)
Texas Instrument	5.1%	0.4%	4.7%
Microsoft	4.6%	6.3%	1.7%
Prologis	3.1%	0.3%	2.8%
Adobe	2.7%	0.2%	2.1%
NXP Semiconductor	2.7%	0.1%	2.6%
Intuit	2.7%	0.4%	2.2%
LAM Research Corp	2.4%	0.3%	2.1%
Autodesk	2.3%	0.1%	2.2%
Tesla	2.3%	1.7%	0.6%
Zoetis	2.1%	0.2%	1.9%
Total	29.9%	10.5%	22.9%

MSCI USA ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select

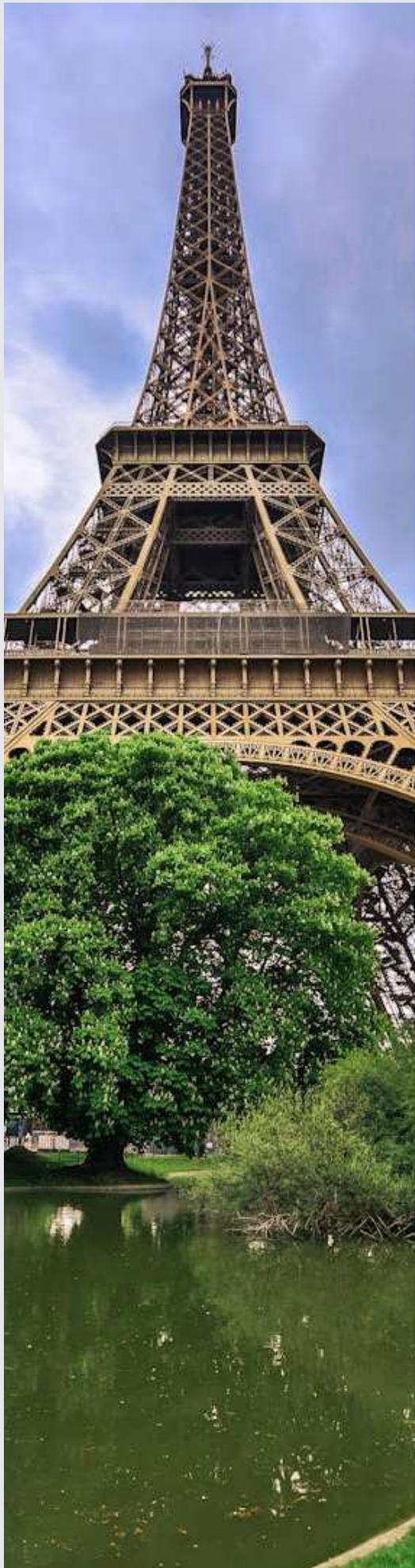
	Indice	Indice MSCI USA	Δ (valeur absolue)
Microsoft	6.7%	6.3%	0.4%
NVIDIA	3.9%	2.9%	1.0%
Alphabet	2.7%	1.8%	0.9%
Broadcom	2.4%	1.2%	1.2%
Sherwin Williams	2.1%	0.2%	1.9%
Visa	2.1%	1.0%	1.1%
Equinix	1.9%	0.2%	1.8%
Analog Devices	1.9%	0.2%	1.6%
Digital Realty Trust	1.8%	0.1%	1.7%
Eli Lilly & Co.	1.8%	1.1%	0.7%
Total	27.2%	15.0%	12.3%

Le graphique 7 présente les 10 titres principaux détenus par les PAB étudiés.

Le tableau indique que l'indice Bloomberg PAB est moins diversifié que les indices MSCI PAB. Cela alimente de nouveau la tracking error.



Informations légales



Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-1000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.

BLOOMBERG, BLOOMBERG INDICES et Bloomberg US Equity Indices (les "Indices") sont des marques ou des services déposés par Bloomberg Finance L.P. Bloomberg Finance L.P. et ses affiliés, dont Bloomberg Index Services Limited, l'administrateur des Indices (ensemble, « Bloomberg ») ou les concédants de Bloomberg, possède l'ensemble des droits des Indices. Bloomberg ne garantit pas la ponctualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des informations liées aux Indices. Bloomberg ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, que les Indices ou toutes données, et par conséquent les résultats obtenus qui en découlent, et décline explicitement toute garantie de marchandisation et de justesse sur un objectif particulier qui découle de ces informations. Il n'est pas possible d'investir directement dans les Indices. Les performances simulées ne sont pas des performances réelles. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Dans les limites autorisées par la loi, Bloomberg, ses concédants, ainsi que leurs employés, contracteurs, agents, fournisseurs et vendeurs ne portent aucune responsabilité relative à un dommage (direct, indirect, consécutif, fortuit, punitif ou autre) lié aux Indices ou aux données (survenant de négligence ou autre). Ce document constitue la provision d'informations factuelles plutôt qu'un conseil sur un produit financier. Rien dans les Indices ne constitue ou ne devrait être interprétés comme une offre d'instruments financiers ou comme un conseil ou une recommandation d'investissement (ie. recommandation d'achat, de vente, de portage, ou d'entrer ou non dans toute autre transaction d'intérêts spécifiques) par Bloomberg ou une recommandation sur un investissement ou une autre stratégie de Bloomberg. Les données et les autres informations disponibles via les Indices ne doivent pas être considérées comme suffisantes pour prendre une décision d'investissement. Toutes les informations fournies par les Indices sont impersonnelles et ne sont pas ajustées aux besoins d'une personne, entité ou groupe de personnes. Bloomberg n'exprime pas d'opinions sur la valeur future ou attendue d'un titre et ni ne recommande ni ne suggère, explicitement ou implicitement, une stratégie d'investissement. Les clients doivent considérer obtenir des conseils indépendants avant de prendre des décisions financières. © 2021 Bloomberg. Tous droits réservés. Ce document et son contenu ne doit pas être transféré ou redistribué sans le consentement préalable de Bloomberg.

Bloomberg Index Services Limited est l'agent officiel de calcul et de maintenance de l'indice, lequel est détenu et administré par Barclays. Bloomberg Index Services Limited ne garantit pas le caractère d'actualité, d'exactitude ou d'exhaustivité des calculs de l'indice ou de toute donnée ou information y afférente. Bloomberg Index Services Limited ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, quant à l'indice ou à toute donnée ou valeur s'y rapportant ou aux résultats à en tirer, et décline expressément toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier à cet égard. Dans toute la mesure autorisée par la loi, Bloomberg Index Services Limited, ses sociétés affiliées et l'ensemble de leurs partenaires, employés, sous-traitants, agents, fournisseurs et vendeurs respectifs (collectivement, les « parties protégées ») déclinent toute responsabilité, conditionnelle ou autre, pour toute blessure ou tout dommage, qu'il soit causé par la négligence d'une partie protégée ou autrement, découlant du calcul de l'indice ou de toute donnée ou valeur y afférente et ne sont pas responsables des pertes de profits, pertes, dommages-intérêts punitifs, accessoires ou consécutifs.

Le service BLOOMBERG TERMINAL et les produits de données de Bloomberg (les « Services ») sont détenus et distribués par Bloomberg Finance L.P. (« BFLP ») à l'exception de (i) l'Argentine, l'Australie et certaines juridictions dans les îles Pacifiques, les Bermudes, La Chine, l'Inde, le Japon, la Corée et la Nouvelle Zélande où Bloomberg L.P. et ses filiales distribuent ces produits et (ii) Singapour et les juridictions servies par le bureau Bloomberg de Singapour, où une filiale de BFLP distribue ces produits.

CE PRODUIT FINANCIER N'EST PAS SPONSORISÉ, ENDOSSÉ, VENDU OU PROMU PAR MORGAN STANLEY CAPITAL INTERNATIONAL INC. ("MSCI"), UNE FILIALE DE MSCI OU TOUTE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE OU LIÉE À L'ÉLABORATION OU À LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI. LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION À CERTAINES FINS PAR OSSIAM. NI MSCI, NI AUCUNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE OU LIÉE À LA CRÉATION OU À LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI N'EST RESPONSABLE OU N'A PARTICIPÉ À LA DÉTERMINATION DU CALENDRIER, DES PRIX OU DES QUANTITÉS DE CE PRODUIT FINANCIER À ÉMETTRE OU À LA DÉTERMINATION OU AU CALCUL DE L'ÉQUATION SELON LAQUELLE CE PRODUIT FINANCIER EST REMBOURSABLE EN ESPÈCES. NI MSCI, NI AUCUNE DE SES AFFILIÉS, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE DANS, OU LIÉE À, L'ÉLABORATION OU LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ ENVERS LES PROPRIÉTAIRES OU DÉTENTEURS DE CE PRODUIT FINANCIER EN RELATION AVEC L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU L'OFFRE DE CE PRODUIT FINANCIER.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI À PARTIR DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE COMME FIABLES, NI MSCI, NI AUCUNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE OU LIÉE À L'ÉLABORATION OU À LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. NI MSCI, NI AUCUNE DE SES AFFILIÉS, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE OU LIÉE À LA CRÉATION OU À LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR OSSIAM. OSSIAM, LES CLIENTS OU LES CONTREPARTIES D'OSSIAM, LES ÉMETTEURS DES TITRES FINANCIERS, LES PROPRIÉTAIRES DES TITRES FINANCIERS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE EN RELATION AVEC LES DROITS CONCÉDÉS EN VERTU DES PRÉSENTES OU POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. NI MSCI, NI AUCUNE DE SES AFFILIÉS, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE DANS, OU LIÉE À, L'ÉLABORATION OU LA COMPILATION DE TOUT INDICE MSCI NE SERA RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION DE OU EN RELATION AVEC TOUT INDICE MSCI OU TOUTE DONNÉE INCLUSE DE PLUS, NI MSCI, NI AUCUNE DE SES AFFILIÉS, NI AUCUNE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE DANS, OU LIÉE À, L'ÉLABORATION OU LA COMPILATION DE TOUT INDICE MSCI NE FAIT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET MSCI, SES AFFILIÉS ET TOUTE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE DANS, OU LIÉE À, L'ÉLABORATION OU LA COMPILATION DE TOUT INDICE MSCI DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EN CE QUI CONCERNE TOUT INDICE MSCI ET TOUTE DONNÉE INCLUSE DE CE DERNIER, OU LIÉE À LA CRÉATION OU À LA COMPILATION DE TOUT INDICE MSCI REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EN CE QUI CONCERNE TOUT INDICE MSCI ET TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, MSCI, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU TOUTE AUTRE PARTIE IMPLIQUÉE OU LIÉE À LA CRÉATION OU À LA COMPILATION D'UN INDICE MSCI NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS LA PERTE DE BÉNÉFICES), MÊME S'ILS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou détenteur de ce titre, ni aucune autre personne ou entité, ne doit utiliser ou faire référence à un nom commercial, une marque commerciale ou une marque de service de MSCI pour parrainer, soutenir, commercialiser ou promouvoir ce produit sans avoir au préalable contacté MSCI afin de déterminer si l'autorisation de MSCI est nécessaire. En aucun cas, une personne ou une entité ne peut revendiquer une quelconque affiliation avec MSCI sans l'autorisation écrite préalable de MSCI.

Pour éviter toute ambiguïté, MSCI n'est pas l'"administrateur" de l'indice de référence, ni un "contributeur", un "soumetteur" ou un "contributeur supervisé" de l'indice, calculé par l'agent de calcul de l'indice à l'aide des valeurs de niveau d'indice de fin de journée sous licence de MSCI ("données MSCI"), et les données MSCI ne sont pas considérées comme une "contribution" ou une "soumission" par rapport à l'indice, tels que ces termes peuvent être définis dans les règles, les lois, les règlements, les législations ou les normes internationales.

Mentions Légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Veillez lire attentivement le prospectus et le Document d'Information Clé avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site Internet de Natixis Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International, Luxembourg Branch (Numéro d'immatriculation: B283713), 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International, Belgian Branch (Numéro d'immatriculation: 1006.931.462), Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl (Numéro d'immatriculation: CHE-114.271.882), Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus mentionnés dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur(s) référencé(s) à la date indiquée. Celles-ci, ainsi que les valeurs mobilières en portefeuille et les caractéristiques présentées, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Il n'y a aucune garantie que les développements se produiront comme cela peut être prévu dans ce matériel. Les analyses et opinions exprimées par des tiers externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis Investment Managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.